



Commune
des Monts d'Or
Métropole de Lyon

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU JEUDI 25 FEVRIER 2021

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 27
- présents : 22
- procurations : 5
- absents : 5
- ayant pris part au vote : 27

Date de la convocation : 18/02/2021

Certifiée exécutoire par :

Transmission en préfecture le :
01/03/2021

Affichage municipal le : 26/02/2021

Étaient présents : Max VINCENT, Béatrice REBOTIER, Dominique PELLA, Arlette BERNARD, François GAY, Florence DURANTET, Grégory DONABEDIAN, Régis MATHIEU, Brigitte CAYROL, Pascal FREYDIER, Antonio MARQUES, Christine GODARD, Valérie LEMOINE, Françoise WATRELOT, Olivera SALIPUR, Cécile CAZIN-DESPRAS, Raphaël GUYONNET, Antoine CORRON, Arthur NIGHOGHOSSIAN, Nathalie DREVON, Carole VENET, Augustin NEYRAND.

Absents représenté(s) :	Par :
Fabienne GUENEAU	Max VINCENT
Pierre GERVAIS	Béatrice REBOTIER
Laure BEROUD	Françoise WATRELOT
Nicolas BOUVARD	Arthur NIGHOGHOSSIAN
Eric MAZOYER	Nathalie DREVON

Étai(en)t absent(s) : ///

Secrétaire de Séance élu : Arthur NIGHOGHOSSIAN

Délibération du conseil municipal n°2021-02-10

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2021

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'accorder en 2021 les subventions suivantes aux associations concernées :

Associations	Subventions 2020	Subventions 2021
Comité des Fêtes	4 000 €	4 000,00 €
APEC (anciennement dénommé CONSERVATOIRE)	7 000 €	5 000,00 €
APEL ST MARTIN	0 €	1 200 €
MUSIC ALL	0 €	0 €
TENNIS CLUB BOIS D'ARS LIMONEST	0 €	3 000,00 €
LIMONEST PATRIMOINE	1 800 €	1 800,00 €
Jeunesse et Reconstruction	0 €	0 €
COOPERATION JUMELAGE	15 000 €	15 000,00 €
FC LIMONEST ST DIDIER	25 000 €	25 000,00 €
FNDS (Foyer des Sans Abri)	800 €	800,00 €
ASCJL	3 200 €	3 000,00 €
ASSO 6 CORDES	6 000 €	6 000,00 €
BOULE LIMONOISE	800 €	750,00 €
ANCIENS COMBATTANTS	500 €	500,00 €
JUDO OUEST GRAND LYON	3 200 €	1 200,00 €
SOU DES ECOLES	1 800 €	1 800,00 €
LIMONEST TAEKWONDO	800 €	800,00 €
MOVE UP	1 500 €	1 500,00 €

SOCIETE DE CHASSE	900 €	900 €
ASA du Rhône (Automobile)	8 000 €	5 000,00 €
AMITIES LIMONNOISES	2 200 €	2 000,00 €
O.C.C. Ecoles Publiques	6 500 €	0 €
BMX & VTT (bicross)	7 000 €	7 000,00 €
OUEST LYONNAIS BASKET	5 000 €	5 000,00 €
CLASSES EN 9	0 €	0 €
CLASSES EN 0	1 000 €	0 €
PROVISIONS POUR IMPREVUS		
TOTAL	102 000 €	91 250 €

DELIBERE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Les conseillers municipaux membres d'associations ne prennent pas part au vote des associations concernées.

Pour les associations suivantes, les personnes suivantes n'ont pas pris part au vote :

Comité des fêtes : Françoise WATRELOT Max VINCENT	FCLSD : Max VINCENT Gregory DONABEDIAN Arthur NIGHOGHOSSIAN
APEC: Arlette BERNARD Brigitte CAYROL	ASCJL : Fabienne GUENEAU
APEL : Laure BEROUD	Anciens combattants : Régis MATHIEU Pascal FREYDIER
Limonest Patrimoine : Pierre GERVAIS Arlette BERNARD	Sou des écoles : Françoise WATRELOT Nicolas BOUVARD Cécile CAZIN-DESPRAS
Comité de jumelage : Arlette BERNARD Max VINCENT Brigitte CAYROL Pierre GERVAIS	Société de chasse : Max VINCENT Régis MATHIEU

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'ADOPTER les subventions 2021 attribuées aux associations telles qu'elles sont présentées ci-dessous

Associations	Subventions 2020	Subventions 2021	Vote
Comité des Fêtes	4 000 €	4 000,00 €	21 VOIX POUR 4 CONTRE
APEC (anciennement dénommé CONSERVATOIRE)	7 000 €	5 000,00 €	21 VOIX POUR 4 CONTRE
APEL ST MARTIN	0 €	1 200 €	22 VOIX POUR 4 CONTRE
MUSIC ALL	0 €	0 €	23 VOIX POUR 4 CONTRE
TENNIS CLUB BOIS D'ARS LIMONEST	0 €	3 000,00 €	23 VOIX POUR 4 CONTRE

LIMONEST PATRIMOINE	1 800 €	1 800,00 €	21 VOIX POUR 4 CONTRE
Jeunesse et Reconstruction	0 €	0 €	23 VOIX POUR 4 CONTRE
COOPERATION JUMELAGE	15 000 €	15 000,00 €	19 VOIX POUR 4 CONTRE
FC LIMONEST ST DIDIER	25 000 €	25 000,00 €	20 VOIX POUR 4 CONTRE
FNDS (Foyer des Sans Abri)	800 €	800,00 €	23 VOIX POUR 4 CONTRE
ASCJL	3 200 €	3 000,00 €	22 VOIX POUR 4 CONTRE
ASSO 6 CORDES	6 000 €	6 000,00 €	23 VOIX POUR 4 CONTRE
BOULE LIMONOISE	800 €	750,00 €	23 VOIX POUR 4 CONTRE
ANCIENS COMBATTANTS	500 €	500,00 €	21 VOIX POUR 4 CONTRE
JUDO OUEST GRAND LYON	3 200 €	1 200,00 €	23 VOIX POUR 4 CONTRE
SOU DES ECOLES	1 800 €	1 800,00 €	20 VOIX POUR 4 CONTRE
LIMONEST TAEKWONDO	800 €	800,00 €	23 VOIX POUR 4 CONTRE
MOVE UP	1 500 €	1 500,00 €	23 VOIX POUR 4 CONTRE
SOCIETE DE CHASSE	900 €	900 €	21 VOIX POUR 4 CONTRE
ASA du Rhône (Automobile)	8 000 €	5 000,00 €	23 VOIX POUR 4 CONTRE
AMITIES LIMONOISES	2 200 €	2 000,00 €	23 VOIX POUR 4 CONTRE
O.C.C. Ecoles Publiques	6 500 €	0 €	23 VOIX POUR 4 CONTRE
BMX & VTT (bicross)	7 000 €	7 000,00 €	23 VOIX POUR 4 CONTRE
OUEST LYONNAIS BASKET	5 000 €	5 000,00 €	23 VOIX POUR 4 CONTRE
CLASSES EN 9	0 €	0 €	23 VOIX POUR 4 CONTRE
CLASSES EN 0	1 000 €	0 €	23 VOIX POUR 4 CONTRE
PROVISIONS POUR IMPREVUS			
TOTAL	102 000 €	91 250 €	

- Dit que les crédits sont inscrits au Budget primitif 2021

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Suivent au registre les signatures des membres présents.

Copie certifiée conforme,

A Limonest, le 25/02/2021

Max VINCENT
Maire de Limonest